



## Déclaration des élu( e)s CGT Comité Technique Local de destruction d'emplois du 21 décembre 2017.

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un seizième CTL de destruction d'emplois en seize ans.

Cette année, 10 suppressions d'emplois qui viennent s'ajouter aux plus de 170 cumulées depuis des années.

Faudrait-il considérer dès lors cette étape comme un simple rituel ?

Lorsque l'on connaît les conséquences pour les services et les agents en termes de réorganisations incessantes, de restructurations, et de dégradation des conditions de travail, il ne saurait en être question.

A cet égard nous ne pouvons commencer ce CTL sans revenir sur les propos inacceptables que vous avez tenus concernant le transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes.

Ainsi, vous vous êtes senti autorisé à montrer du doigt deux agents qui n'avaient fait qu'exercer leurs droits en refusant d'intégrer l'antenne que vous aviez décidé de constituer en catastrophe.

Vous les avez jugés responsables du « sabotage » de cette antenne.

Mais qui est le véritable responsable de cette opération ?

C'est bien vous qui avez décidé de sacrifier le SIE de Lannemezan alors que celui-ci était stabilisé, c'est bien vous qui avez décidé de concentrer des effectifs sur Tarbes au motif de créer une réserve à suppressions d'emplois, c'est bien vous qui créez une structure avec 7 vacances d'emplois au 1<sup>er</sup> janvier et qui demandez aux agents de faire face.

Mais il y a pire, il y a le mépris délibérément affiché lorsque vous accusez les agents et leurs représentants d'utiliser à l'excès le terme de souffrance au travail en fixant la toise de la souffrance aux situations de guerre.

Et pour finir vous avez le culot de vous présenter en chaire du dialogue social alors que vous n'avez cessé de dénigrer les représentants du personnel ainsi que les élus politiques locaux et doit-on vous rappeler que c'est vous qui nous avez éjecté de votre bureau le 4 août dernier.

Sur ce sujet du dialogue social, il y aura un avant et un après SIE de Lannemezan.

Et ce d'autant plus que vos propos du 14 décembre dernier sont assez révélateurs de votre appréciation des droits des agents.... assez en phase avec les mesures de destruction des droits et garanties des agents imposées par Bruno Parent.

Vous aurez donc compris M. le Président que ce premier CTL où nous siégeons depuis le 22 juin n'a rien d'un rituel ou d'une rengaine.

A l'heure de CAP 2022, de destructions d'emplois qui devraient doubler l'an prochain, des restructurations en tout genre, des privatisations à venir, de la remise en cause du statut et au final de la fin programmée de la DGFIP en tant qu'administration à réseau déconcentré, nous serons plus que jamais dans l'action pour combattre les régressions et défendre le service public et ses agents.